



Bilan de Projet

Le Bilan de Projet

Le bilan de projet est à destination de personnes souhaitant vérifier un projet professionnel. Vous avez déjà une ou plusieurs idées, mais vous avez besoin de faire un choix ou de vérifier que ce projet vous correspond réellement avant de vous lancer ? Alors le bilan de projet est fait pour vous ! Il est important de se lancer dans un projet en ayant vraiment les idées claires, se donner toutes les chances de réussir en pouvant s'investir en toute confiance. **Croire en soi et croire en son projet, c'est essentiel !**

Objectifs

Il permet :

- De vérifier la correspondance du projet avec vos valeurs et intérêts
- De mieux se connaître à l'aide d'un test de personnalité ou test psychométrique
- D'investiguer et d'enquêter sur les pistes envisagées
- D'étudier sa faisabilité et de définir un plan d'actions concret
- De bénéficier de conseils d'un professionnel de l'évolution et reconversion professionnelle.

Durée

La durée moyenne de réalisation d'un bilan de projet est de quatre semaines à 6 semaines maximum à raison d'un rendez-vous par semaine ou toutes les deux semaines d'une durée de deux heures. **Durée totale de 10 heures dont 6 heures de face à face**, 4 heures dédiées à la passation d'un test et au travail personnel entre les séances.

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour réaliser un bilan de projet.

Bénéficiaires du Bilan de Projet

Ouvert à tous les actifs.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap, je me tiens à votre disposition en vue de vous proposer un aménagement lors de votre accompagnement. Merci de me faire part de votre demande à lebureaudamelie@gmail.com.

Modalités et délai d'accès

Un entretien préalable permettant l'analyse de vos besoins et attentes est indispensable, il peut être réalisé en présentiel ou en distanciel.

Le délai d'accès est d'environ 3 à 4 semaines après validation de la part du (de la) bénéficiaire. Un planning prévisionnel est alors établi conjointement.

Le contrat prévoit un délai de rétractation de 10 jours ouvrés.

Moyens pédagogiques, méthode et financement du Bilan de Projet

Moyens pédagogiques et méthode :

Durant le bilan de projet, le(a) bénéficiaire est accompagné(e) par une consultante. Les séances peuvent avoir lieu en présentiel (au cabinet) ou en distanciel (en visioconférence).

Celle-ci peut utiliser notamment les techniques suivantes :

- Entretiens individuels

- Drive partagé et échanges par mails / téléphone en dehors des entretiens.
(Le bénéficiaire devient propriétaire du drive partagé et obtient son unique accès au terme du bilan).
- Test(s) spécialisé(s) : Profil pro 2, vocation, motivation, riasec. Le choix du test se fait en fonction des besoins du bénéficiaire.
- Apports de connaissances : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, connaissance des dispositifs de financement,
- Enquêtes-métiers : ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnel(le)s des secteurs et/ou des métiers envisagés,

Financement de la prestation :

- Auto-financement, en plusieurs fois sans frais possible (en trois échéances maximum)

Déroulement et programme du Bilan de Projet

Un entretien préalable :

L'objectif de cet entretien est de comprendre votre situation, vérifier la pertinence du bilan de projet, de vous présenter les modalités de réalisation.

Déroulement du bilan de projet :

- Identifier et prioriser ses valeurs, identifier ses intérêts professionnels – **Première séance**
- Passation d'un test psychométrique ou de personnalité
- Vérifier la concordance entre le bénéficiaire et la ou les pistes envisagées – **Deuxième séance**
- Investigations, enquêtes métiers, recherche de formation ...
- Analyse de faisabilité et élaboration conjointe du plan d'actions – **Troisième séance**

Accompagnement et assistance pédagogique et technique

L'accompagnement et l'assistance sont assurés par votre consultante qui réalise le bilan de projet. Cet accompagnement et cette assistance se font par email ou, en cas d'urgence, par téléphone.

Rappel des coordonnées : Amélie Hoger – lebureaudamelie@gmail.com – 06 31 44 87 29

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et ses résultats

- Au cours du bilan de projet, le(a) bénéficiaire remplit et signe une attestation de présence,
- À l'issue du bilan de projet, le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer ce que cela a pu lui apporter.
- Suivi post-bilan à 6 mois : Un entretien de suivi est proposé afin de faire le point sur l'avancement du projet.

Coût du Bilan de Projet

Le montant du Bilan de Projet est de 830,00 € net de taxe.

Il n'y a pas d'autres frais à prévoir. Les éventuels frais d'hébergement ou de repas ne sont pas pris en charge dans le cadre du bilan de projet.

Contact

Amélie Hoger - Le Bureau d'Amélie
29 rue de la Libération
72460 Savigné l'Évêque
06 31 44 87 29
lebureaudamelie@gmail.com